

Licences d'utilisation des documents

Les descriptions d'archives

Les notices descriptives consultables via Archimage constituent l'inventaire des archives des EFE. Elles entrent dans le champ des instruments de recherche librement communicables au sens de [l'art. L 312-1-3](#) du Code des relations entre le public et l'administration (CRPA), qui autorise leur mise en ligne.

Les archives numérisées ou nativement numériques

Les archives administratives contenant des informations publiques (non soumises à droit d'auteur) sont librement réutilisables, à condition que « ces dernières ne soient pas altérées, que leur sens ne soit pas dénaturé et que leurs sources et la date de leur dernière mise à jour soient mentionnées » ([art. L 322-1 du CRPA](#)). Le réutilisateur s'engage également à respecter les dispositions de la [loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés](#) lorsque les informations comportent des données à caractère personnel ([art. L 322-2 du CRPA](#)).

Les données produites dans le cadre des missions scientifiques et soumises à droit d'auteur sont mises en ligne dans le respect de la législation en vigueur, en lien avec les auteurs, sous licence [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](#). Celle-ci permet la réutilisation des données si elles-mêmes sont partagées publiquement sous une forme non commerciale tout en faisant mention de l'EFE concernée et des auteurs.

Révision #2

Créé 2025-12-17 16:19:04 EET par Nicolas Souchon

Mis à jour 2026-01-21 10:21:37 EET par Nicolas Souchon